

Bulletin inter-OP de la Région des Grands-Lacs,

Janvier - Février 2015



Six organisations paysannes des grands-lacs valident leur plan d'action 2015 à Bujumbura

Fin janvier, FOPAC NK, LOFEPACO, FOPAC SK, INGABO, IMBARAGA et CAPAD, six organisations paysannes agissant en synergie dans la professionnalisation de l'agriculture de la Région des Grands-Lacs depuis quatre ans sous l'appui financier et technique du Collectif Stratégies Alimentaires, CSA, ont tenu une réunion annuelle du comité de suivi et d'orientation. A Bujumbura, ces organisations ont planifié les activités prioritaires pour l'année 2015.



Hôtel Yombe, à Bujumbura, capitale du Burundi. En cette fin janvier 2015, ils sont une quinzaine de participants à la réunion annuelle du comité de suivi et d'orientation de cette dynamique dans les Grands-lacs. Les 28 et 29 janvier 2015, les représentants de six organisations paysannes du Rwanda, du Burundi et de la République Démocratique du Congo sont à la tâche. Une réunion annuelle du COS réunissant les présidents des conseils d'administration ou leurs représentants ainsi que les secrétaires exécutifs des six organisations paysannes de la Région des Grands-Lacs impliquées dans la mise en œuvre du projet de Renforcement de la coopération inter – OP. Sont présents à la réunion pour le compte de la CAPAD, Monsieur Miburo Mathias, Président du CA, Madame Sezibera Annick, Secrétaire Exécutif et Madame Johari Zigama, la financière. Les porte-flambeau de la FOPAC Nord-Kivu sont entre autres Monsieur Achille Lumalisa, Ingénieur Mbakulirahi Kyalenya Etienne, Secrétaire Exécutif et Jean Baptiste Musabyimana, chargé de la communication FOPAC NK et de l'animation du bulletin sous-régional. Mr Sami Olame, Président du CA, Monsieur Fiston, chargé des programmes, représentent la FOPAC Sud-Kivu; Monsieur Justin Munyaberwa, Président du CA, et Monsieur Claude Twagirashema Mugabe, le chargé de suivi – évaluation et planification parlent au nom de INGABO. Madame Vea et Bénigne, respectivement Coordinatrice et présidente ont également représenté la LOFEPACO dans cette réunion tandis que pour IMBARAGA étaient présents Monsieur Juvénal, le Secrétaire National du syndicat et Madame Mukangarambe Immaculée, la Vice-présidente.



Planification des activités autour de deux résultats principaux du projet

Présenter les rapports annuels et le plan d'action pour l'année suivante avant leur validation, voilà l'objectif que poursuivait cette réunion. Monsieur Jean Paul Yenga Yenga, animateur de la dynamique, a présenté le rapport annuel qui a constitué la contribution efficace de chaque OP selon les activités lui assignées. Madame Johari Zigama a, quant à elle, exposé le rapport financier de l'année 2014. Pour sa part, Monsieur Joseph Sinabwitweye, consultant pour une étude d'analyse des lois sur les marchés publics au Burundi, a présenté les résultats de sa recherche. Après quoi les participants se sont plongés dans la planification des activités prioritaires pour l'année 2015. Ces activités s'articulent autour de deux résultats principaux à atteindre. La vulgarisation des outils de capitalisation aux différentes OPs partenaires de la Dynamique régionale est la première activité du premier volet. Pour cette activité, il faut imprimer et partager avec les autres OPs les produits de la capitalisation. Il sera utile également de traduire systématiquement les documents dans les langues nationales afin de les rendre accessibles à toutes les



couches de la population. Deuxièmement, il faudra conduire des études d'analyse des lois sur le marché public dans la sous-région. Cela pour dégager l'état des lieux, les cas de succès, les défis et les perspectives afin de mieux orienter les actions futures pour améliorer la situation.

Cette activité doit être finalisée fin avril 2015. La troisième activité, c'est l'organisation d'un atelier national de partage et de validation des études faites. Il sera question d'impliquer les acteurs concernés pour analyser et tirer leçon de ce qui a été développé dans les études. Cette activité a été projetée au mois de mai 2015. Faire une analyse comparative en vue de constater ensemble les similitudes qui permettront de développer des actions ensemble (toutes les organisations paysannes), mais également des différences, qui serviront à inspirer les uns et les autres, dans leurs actions dans leurs pays (influence des décideurs), voilà l'objectif d'un atelier régional. Cette dernière activité du premier résultat va enfin donner la situation dans la région et pourra inspirer les acteurs à agir en conséquence pour changer les choses. Cette activité sera tenue au mois de juillet 2015. Au niveau du résultat 2, plusieurs activités ont été retenues. C'est notamment l'organisation d'un voyage d'études des OP en vue d'apprendre de l'autre OP sur son thème capitalisé. Ce voyage, qui pourra être effectué pour une semaine, permettra à l'OP d'apprendre le processus suivi, les résultats et essayer de suivre ce parcours en vue de pousser son organisation à intégrer l'approche de l'organisation hôte. Une planification par OP a été faite et tous les voyages d'études doivent se clôturer au mois de juin 2015. Trois réunions ordinaires du comité de suivi et d'orientation ont été décidées (Janvier – Bujumbura, Juillet – Butembo (RDC) et Novembre – Kigali). Mais dans l'entretemps et en cas de besoin des réunions techniques pourront avoir lieu.

Enfin, il faudra produire et publier mensuellement les informations de la dynamique régionale dans le bulletin inter-OP de la région des Grands-Lacs par le département de la communication de la FOPAC NK et sur son site web interféré à ceux des organisations de la dynamique. L'évaluation des avancées des actions de la dynamique se font à travers des réunions périodiques auxquelles les dirigeants et cadres exécutifs des OP prennent part. Quatre réunions sont prévues annuellement. Pour 2014, la réunion annuelle a eu lieu à Bujumbura à la place de Butembo suite aux conditions qui étaient défavorables dans cette partie de la province du Nord-Kivu en RD Congo.

Jean Baptiste Musabyimana

Les bénéficiaires du projet AGRITERRA-CAPAD ont encore besoin d'intérioriser les techniques apprises dans le cadre de ce programme

Il y a trois ans, la CAPAD a créé un système de suivi aux groupements agricoles pour le développement du secteur vivrier visant le bien-être de la population d'une part, et la promotion économique des familles en particulier. C'est dans ce cadre que des promoteurs économiques ont été engagés par CAPAD en collaboration avec AGRITERRA pour un suivi régulier des agriculteurs regroupés au sein des associations et coopératives agricoles.

Ces promoteurs économiques ont également dans leurs missions la sensibilisation, la formation aux agriculteurs compte tenu de leurs besoins ; le suivi-évaluation de la planification des saisons agricoles ; des appuis divers aux agriculteurs ainsi que l'estimation en qualité et quantité des récoltes à enregistrer. Supportés financièrement par la CAPAD, ces promoteurs viennent d'achever leur mission alors que les bénéficiaires du programme ont encore besoin d'intérioriser les techniques à travers les multiples expériences sous leur supervision. L'évaluation des services rendus aux coopératives a été réalisée le 13 janvier 2015. Cependant la CAPAD ne fera pas plus. Cette institution agricole est pour le moment dans l'obligation de mettre la charge qu'elle supportait sur les épaules des coopératives, surtout en ce qui concerne le salaire de ces promoteurs économiques. Eu égard à la capacité financière des coopératives, il sera difficile d'accorder le même salaire à ces encadreurs, vu qu'on ne peut jamais octroyer un salaire inférieur au réel perçu régulièrement avant la fin du contrat. Comme la promotion d'un projet, quel qu'il soit, ne tombe pas du ciel, il faudra que les coopératives étudient comment voler de leurs propres ailes. Sinon, ce programme sera voué à l'échec malgré les efforts fournis par la CAPAD dans le sens de promouvoir les compétences et l'auto-prise en charge des coopératives.

Prolonger le partenariat

Néanmoins, toutes les associations ne connaissent pas les mêmes difficultés financières, car les défis dépendent de la région, des produits à vendre et du milieu où la coopérative est implantée. En général,



la population bénéficiaire est satisfaite du pas franchi, mais la fin de ce projet laisse une sorte de vide à ceux qui ne s'étaient pas encore approprié suffisamment les techniques. Pour eux, le décalage du programme laisse à désirer pour que la production agricole assure l'autosuffisance alimentaire et la fin de la disette déclarée depuis une décennie. Néanmoins, faut-il considérer que grâce aux promoteurs économiques agricoles, les bénéficiaires du programme savent comment préparer la fumure organique à travers le compostage, l'établissement d'une planification des activités de la saison agricole, l'application d'une agriculture moderne (semis en lignes, la mise en place des mutuelles de solidarité (MUSO), etc. Même un simple agriculteur membre de la coopérative « Kirinzara » a déclaré que grâce à leur encadrement, la semence d'un kilogramme de haricot arrive à produire la récolte de plus ou moins quarante kilogrammes. En conclusion, le pari a été atteint malgré les quelques imperfections observées dans l'assimilation des connaissances pour certains bénéficiaires analphabètes. Ces derniers sollicitent encore la prolongation du mandat sous le financement de la CAPAD, en attendant que les coopératives s'auto-prennent en charge à part entière.

Jean Pierre N.

La CAPAD dote neuf coopératives de matériel informatique

Dans le souci de moderniser le système bureautique des associations coopératives du Burundi, la CAPAD vient d'accorder du matériel informatique à neuf coopératives. Il s'agit de deux ordinateurs, une imprimante et une photocopieuse à chaque association. Leur acquisition a été rendue possible grâce au projet OSCAR et OXFAM NOVIB, deux organisations internationales.

Cette activité compte parmi les objectifs que la CAPAD s'est fixés. Elle rentre dans le cadre de faciliter la mise en œuvre des programmes des coopératives, à travers l'archivage des données et des documents nécessaires pour leur développement, tout comme la saisie et le partage des informations. Un don qui arrive à point nommé car les coopératives souffraient de la carence de ces équipements dans leurs services. La CAPAD prévoit également la connexion d'Internet afin de leur faciliter les échanges et l'envoi des documents nécessaires aux activités projetées. Les coopératives Twizigirane de Mpanda, Girumwete dukore de Mutimbuzi, Haguruka dukore de Buganda, Jijuka de Kayanza, Terimbera murimyi de Kirundo, Shirukubute de Kayogoro, Tuzamure uburimyi de Bukeye, Tsimbataturimyi de Muramvya et Tugiramagara meza de Busiga ont bien accueilli ce don, un don qui sera accompagné des lots complémentaires composés de tables, des étagères, du matériel bureautique, etc. Stany Nzokiranteveye, membre de la coopérative « Tugiramagara meza » affirme que « la population environnante qui n'avait pas suffisamment de moyens de se rendre dans des cybers éloignés, la distance sera réduite. Aussi, ce don permettra à la coopérative de s'autofinancer grâce aux services rendus par le cyber ». A lui d'ajouter que les machines ne pourront pas entraver le bon



déroulement des activités agricoles suite à l'accès facile à ces machines ou à l'Internet. « Il y aura des opérateurs affectés pour les travaux informatiques. Nous sommes convaincus que la publication de nos activités par des affiches et la recherche des marchés à nos produits seront facilités », espère-t-il.

Approvisionner les boutiques d'intrants et de matériel agricoles

Aussi, a-t-il tenu à ajouter, pour les coopératives proches des centres commerciaux, les fonds provenant de ces cybers seront beaucoup bénéfiques. Grâce aux fonds générés par ce nouveau service, il y aura des projets qui ne nécessiteront pas l'assistance de la CAPAD. Aussi, les revenus enregistrés permettront l'approvisionnement des boutiques d'intrants et de matériel agricoles (BIMA) pour les agriculteurs environnants. Quant à l'accès aux machines, notre interlocuteur a révélé que les membres et non membres exprimaient souvent le besoin d'être rapprochés de ce genre de service. Le travail et la réduction du temps matériel ne rencontreront pas plus de problèmes. Ce même centre sera considéré comme un lieu d'apprentissage et de partage d'informations. S'agissant des connaissances en informatiques et de la connexion internet, M. Nzokiranteve émet le souhait de l'élaboration d'un programme de formation aux utilisateurs de ces ordinateurs et aux membres de la coopérative capables de suivre cette initiation. L'accès à internet est l'un des défis à relever. « Il faudra que notre commune Busiga fournisse des efforts pour que la ligne d'Internet nous soit accordée incessamment afin de rattraper le retard sur les autres communes déjà modernisées », a-t-il terminé.

Jean Pierre N.

La CAPAD s'auto-évalue



La CAPAD a dernièrement organisé une réunion à l'intention des représentants des coopératives en vue d'évaluer les travaux réalisés et ce qui restait à faire avant d'entamer l'année 2015. Après analyse et commentaire faits sur les réalisations, les participants devaient émettre des recommandations enrichissant le programme d'actions à mener pour 2015. Parmi ces recommandations, notons qu'il faut organiser des formations en faveur des membres des comités de surveillance et du comité exécutif au niveau des coopératives et des gestionnaires des stocks (entrées et sorties). Il a également été recommandé la création et la mise en place des MUSO dans toutes les provinces de la CAPAD. Aussi faudra-t-il organiser des visites d'échanges d'expériences au sein des coopératives avancées. Formation des formateurs des membres de groupements pré-coopératives, élaboration des

statuts les régissant ainsi que la mise en place des comités agricoles dans les communes depuis longtemps voulue par les producteurs locaux figurent parmi les recommandations tout comme la mise en place d'un fonds-crédit devant répondre aux besoins des agriculteurs dont les champs sont touchés par les aléas climatiques. Les représentants des coopératives sont sortis satisfaits de l'évaluation et des échanges francs qui ont caractérisé le déroulement de cette séance. Ceux-ci ont souhaité que la prochaine assemblée générale soit pour eux un réconfort aux coopératives dans leurs projets de société. La conjugaison des efforts des membres en dépendra. Faut-il signaler que même au cours des rencontres organisées par le Conseil d'Administration de CAPAD du 17 au 18 décembre 2014, le représentant légal de la CAPAD avait à son temps exprimé sa satisfaction sur les réalisations de son entreprise. Selon lui, l'année 2015 sera couronnée de succès. Et de remercier le secrétariat exécutif et les services techniques qui se sont donné corps et âme dans la mise en œuvre des activités planifiées pour l'exercice écoulé. L'occasion était bonne pour le conseil de saluer le travail en synergie accompli par les deux pôles, en vue d'accroître la production des coopératives.

JP N.

Le rôle du CARG au Nord-Kivu, peu connu des agriculteurs

En territoires de Beni et de Lubero, le Conseil Agricole Rural de Gestion, CARG se mettent progressivement en place dans les entités territoriales décentralisées, les chefferies notamment. Résultat de la restructuration de l'agriculture à côté de la loi agricole et de la nouvelle loi agricole, ces cadres de concertation restent peu connus des agriculteurs...

Le Conseil Agricole Rural de Gestion, CARG est une plate-forme de concertation associant les différents acteurs du monde rural. Elle est aussi une approche d'appui technique et méthodologique en vulgarisation agricole, en développement rural et en gestion à la base. Il a été créé pour permettre aux acteurs de disposer des services agricoles dont ils ont besoin en l'occurrence. Entre autres activités lui reconnue figure la gestion alternative des conflits

De bonnes intentions sans œuvres concrètes



C'est en tout cas l'avis des producteurs agricoles des territoires de Beni et Lubero lorsqu'ils attendent parler des CARG. Ce rôle des CARG est vulgarisé auprès des exploitants agricoles par la LOFEPACO à travers le programme d'amélioration des conditions socio-économiques des productrices de maïs, pommes de terre et légumes (mis en œuvre avec l'appui d'Oxfam Solidarité Belgique).

Le rôle du CARG reste peu connu se plaint madame SEVE BERNADETTE, productrice de Musienene en Chefferie des Baswaha : « je connais que le CARG existe dans notre chefferie mais dans les faits, on ne voit rien sur le terrain. Les membres se réunissent souvent au bureau de la Chefferie mais nous (producteurs et productrices) ne sommes pas informées. » De son côté, madame SIVASIMIRE, habitant de Vuhenenge en Chefferie des Bashu n'a jamais entendu parler du CARG. Elle l'a exprimé lors d'une séance d'information sur le cadre politico-légal relatif à l'accès et la sécurisation foncière et la vulgarisation des lois organisée dans son village par la LOFEPACO : « Dans notre milieu nous n'avons jamais entendu parler du CARG, si vous demandez à toutes les femmes paysannes d'ici, elles vous diront la même chose. » Les moyens financiers limités justifient cette absence sur le terrain nous a lâcher sous anonymat un animateur du CARG dans le Bashu.

Mme Véa (Coordinatrice de la LOFEPACO)